

RAPPORT DE GESTION DU 29/04/2022

Objectif de gestion

Le principe du fonds est de rechercher la régularité de la performance associée à la prudence, au moyen d'une gestion active et discrétionnaire. Le fonds doit être investi à hauteur de 70% minimum en instruments obligataires et/ou monétaires. La part actions doit être comprise entre 0% et 30%. Dans des circonstances jugées favorables, l'équipe de gestion peut augmenter son exposition aux marchés actions jusqu'à 50%. La composition du Fonds est particulièrement axée sur des obligations d'entreprise de moyen-terme sélectionnées en fonction du couple rendement/risque jugé le plus optimal.

Échelle de risque

Risque →
Rendement potentiel



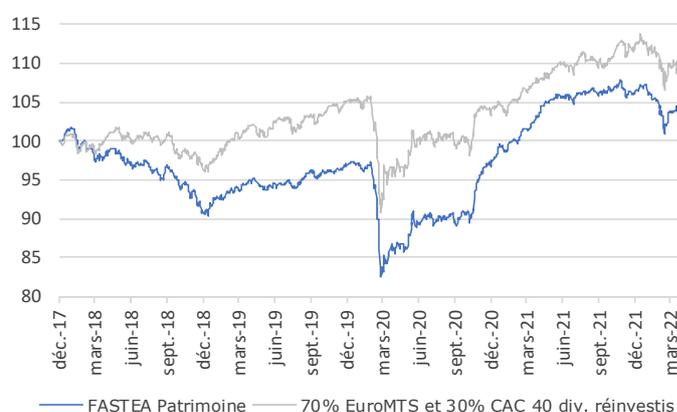
Principales caractéristiques

Actif net de l'OPCVM	8 211 746,21 €
Valeur liquidative	104,07 €
Nombre de lignes	55
Liquidités	0,31%
<i>Poche obligataire</i>	
Rendement actuariel	2,73%
Maturité moyenne (ans)	2,74
Notation moyenne	BBB-
Sensibilité	2,59

Informations techniques - 3 ans

Beta	0,64	
VaR à 95%	0,45%	
Tracking error	4,01%	
Ratio d'information	0,08	
Ratio de Sharpe	1,01	
Volatilité	1 an	3 ans
FASTEA Patrimoine	3,74%	5,56%
Indice de référence	6,02%	7,19%

Évolution de la VL depuis sa création



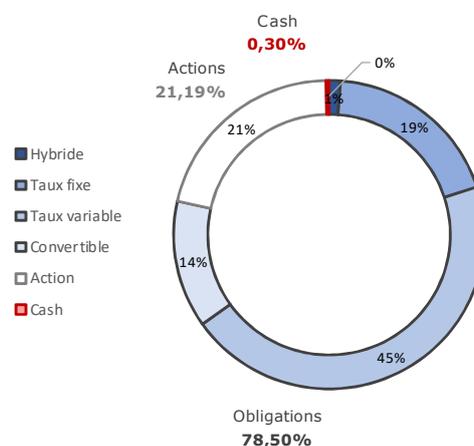
Performances

	Performances cumulées						Performances calendaires		
	YTD	1 mois	3 mois	6 mois	1 an	Création	2021	2020	2019
FASTEA Patrimoine	-2,37%	0,17%	-1,71%	-2,57%	-0,35%	4,07%	8,91%	0,83%	6,45%
Indice de référence	-3,29%	-1,11%	-2,55%	-1,85%	0,71%	8,89%	8,77%	-1,78%	8,25%
Écart	0,92%	1,28%	0,84%	-0,73%	-1,06%	-4,82%	0,14%	2,61%	-1,80%

Principales lignes - Hors OPCVM

Positions obligataires	
AXA SA 25/01/2171	4,53%
PIERRE & VACANCES SA 01/04/2023 C	4,06%
RENAULT SA 24/10/2170 CV	3,96%
FINANCIERE APSYS 14/11/2023	3,93%
SANOFI 01/10/2170 CV	3,82%
Positions actions	
FLEURY MICHON SA	4,32%
MINT	1,02%
COLAS SA	1,00%
CA ILLE ET VILAINE-CCI	0,97%
UNION FINANCIERE DE FRANCE	0,94%

Répartition par classe d'actifs



RAPPORT DE GESTION DU 29/04/2022

Principales contributions à la performance mensuelle et commentaires

Positives

➤ FLEURY MICHON SA	0,43%	Titre défensif oublié, retrouve grâce auprès des investisseurs..
➤ ALCHIMIE	0,07%	Bonne publication 2021 et confirmation des objectifs 2022
➤ TECHNIP ENERGIES	0,06%	Titre en hausse soutenu par les cours du pétrole

Négatives

➤ RENAULT SA 24/10/2168 CV	-0,22%	En attente de sortie du capital d'Avtovaz
➤ BUDGET TELECOM	-0,16%	Les valeurs énergétiques souffrent du contexte actuel
➤ STICHTING AK RABOBANK 29/03/2168	-0,10%	La remontée des taux fait pâtir le marché obligataire

Principaux mouvements

Achats/Reforcements

GAUMONT SA

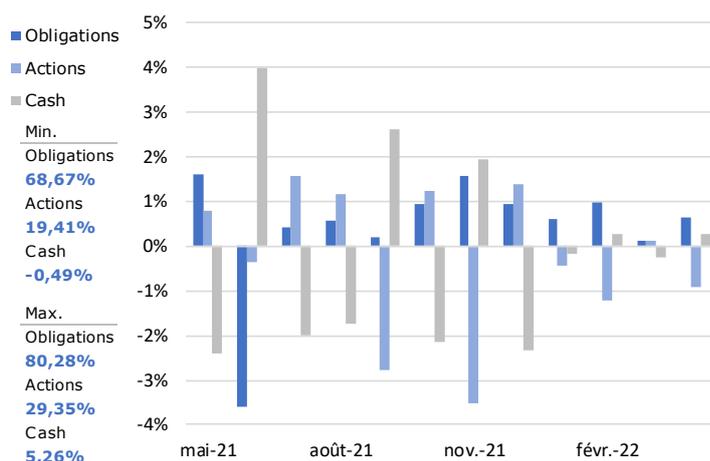
Ventes/Allègements

ENGIE
TECHNIP ENERGIES
NACON

Répartition par maturité de la poche obligataire

Maturité	< 1 an	1-3 ans	3-5 ans	Perpétuelle
FASTEA Patrimoine	14,44%	26,74%	1,15%	57,67%

Variation mensuelle des classes d'actifs



Répartition par notation de la poche obligataire

Notation	A+	A-	BBB+	BBB	BBB-	BB+	BB	B+	B	D	Total
FASTEA Patrimoine	6,30%	6,42%	12,47%	3,24%	33,22%	6,64%	2,92%	10,82%	10,17%	0,00%	100,00%
Investment Grade	6,30%	6,42%	12,47%	3,24%	33,22%						61,64%
High Yield						6,64%	2,92%	10,82%	10,17%	0,00%	38,36%

Caractéristiques et informations sur les frais

Statut juridique	FCP	Code ISIN	FR0013300449
Classification OPCVM360	Mixte Europe Défensif	Ticker Bloomberg	FASPTF FP
Catégorie Morningstar	Allocation EUR Prudente	Date de création	21/12/2012
Durée d'investissement conseillée	3 ans et plus	Affectation résultat	Capitalisation
Indicateur de référence	70% EuroMTS 1-3 ans capitalisé et 30% Cac 40 dividendes réinvestis	Souscription minimale	500 parts
Société de gestion	Fastea Capital	Décimalisation	Millièmes
Dépositaire	CIC	Frais de gestion fixes	0,80% TTC maximum
Souscriptions / Rachats	Avant 12h00	Commission de surperformance	10% de la surperformance du FCP par rapport à son indice de référence (HWM)
Fréquence de Valorisation	Quotidienne	Commission de souscription	4% maximum
Devise	Euro	Commission de rachat	1% maximum
Eligibilité	Assurance Vie		

Avertissement Ce document est établi par Fastea Capital. Sa remise à tout investisseur relève de la responsabilité de chaque commercialisateur, distributeur ou conseil. Il a été réalisé dans un but d'information uniquement et ne constitue ni une offre ni une recommandation personnalisée ou une sollicitation en vue de la souscription de ce produit. Toutefois en cas de souscription, l'investisseur doit obligatoirement consulter le prospectus de l'OPCVM afin de prendre connaissance de manière exacte des risques encourus notamment le risque de perte en capital et le cas échéant, le risque de liquidité des actifs sous jacents. L'investissement doit s'effectuer en fonction des objectifs d'investissement, son horizon d'investissement et sa capacité à faire face au risque lié à la transaction.